



Technicien de production (H/F) À l'atelier « métallerie » SEP-RIEP Du Centre de Détention de VAL-DE-REUIL (27)

Référence de l'annonce : 18 – PB – 2020

Affectation : Agence du Travail d'Intérêt Général et de l'Insertion Professionnelle des personnes placées sous main de justice
Service de l'Emploi Pénitentiaire
Les vignettes – Chaussée de l'Andelle – 27107 VAL DE REUIL CEDEX

Présentation générale du Service de l'Emploi Pénitentiaire :

Le Service de l'Emploi Pénitentiaire (SEP) est un service de l'Agence du Travail d'Intérêt Général et de l'Insertion Professionnelle des personnes placées sous main de justice (ATIGIP), opérateur à compétence nationale placé sous l'autorité du Garde des Sceaux et du Directeur de l'administration pénitentiaire qui a pour mission de développer le travail d'intérêt général, la formation professionnelle et le travail, en particulier dans les établissements pénitentiaires. A ce titre l'ATIGIP est chargée de gérer le compte de commerce intitulé « Régie Industrielle des Etablissements Pénitentiaires (RIEP) » (article 2 décret 2018-1098 du 7 décembre 2018) qui lui confère l'autonomie financière en matière d'achats et d'investissements.

Le SEP est en charge plus précisément de l'emploi pénitentiaire en régie et à ce titre assure la gestion technique, commerciale, administrative et financière de ses ateliers de production implantés principalement dans des établissements pour peines. Il est doté des moyens structurels et fonctionnels permettant de développer le travail pénitentiaire.

Le SEP représente 50 ateliers implantés dans une vingtaine d'établissements pénitentiaires, dans divers secteurs d'activités : confection - menuiserie boissellerie - métallerie - mécanique générale - imprimerie - informatique - traitement du son et de l'image - travail à façon - reliure - cuir - exploitation agricole. 1 200 détenus y sont employés et encadrés par 160 personnels de l'administration, appuyé par 55 personnels à Tulle (19). En 2019, le SEP a réalisé un chiffre d'affaires de 28.5 M €.

Pour plus d'informations : <http://tiq-insertion-pro.fr/> - <http://www.sep.justice.gouv.fr/>

Activités principales du poste :

Placé sous l'autorité du Chef de service de l'Emploi Pénitentiaire, le technicien de production est en charge de l'industrialisation des blocs portes et de la gestion de cette activité au sein de l'atelier SEP-RIEP métallerie du Centre de détention de Val-De-Reuil. Il est garant du bon fonctionnement de cette activité et de ses résultats. Il assure à ce titre :

- l'organisation du travail et des plannings de production en fonction des commandes ;
- la proposition et le suivi des objectifs de production dont il est responsable (coûts, délais, qualité) ;
- l'industrialisation des blocs portes de la réception des matières premières à la livraison ;
- La mise en œuvre de la démarche Qualité de l'atelier : Suivi de l'application du Plan d'Assurance Qualité, suivi du contrôle Qualité, enregistrement et traçabilité.

- le support technique aux clients ;
- les propositions des investissements nécessaires à l'accomplissement de ses objectifs et à l'amélioration des performances ;

Activités spécifiques de l'atelier :

- Travail du tube (découpe, cintrage, soudure....) ;
- Travail de la tôle (cisailage, encochage, pliage, soudure....) ;
- Travail de peinture ;
- Travail de montage.

Compétences nécessaires pour l'exercice des missions :

- **Savoir** : Formation professionnel en industrie et génie mécanique – CAP au BTS exigé et expérience significative sur un poste d'encadrement d'un atelier de production.
- **Connaissances** : Connaissance en outils et procédés de fabrications. Règles d'hygiène et de sécurité au travail, technique industrielles.
- **Savoir-faire** : Expérience d'encadrement. Maîtrise des logiciels bureautiques et spécialisés, savoir organiser et prioriser, maîtriser l'usinage, soudure aux TIG MIG, des technique de finition et commande numérique, lecture de plans. Suivi du contrôle Qualité, enregistrement et traçabilité.
- **Savoir-être** : Rigueur, méthode, adaptabilité, sens de l'initiative, travail en équipe, maîtrise de soi, discernement, sens de l'éthique, disponibilité, réactivité, pédagogie.

Des formations d'adaptation à l'emploi en fonction des besoins peuvent être envisagées.

Caractéristiques administratives du poste :

La fourchette de rémunération pour ce poste est de 2 000 à 2 200 € bruts par mois en fonction du profil du candidat.

La personne recrutée a un statut d'agent non titulaire de la fonction publique de l'État pour un contrat de 1 an avec renouvellement par reconduction expresse.

La prise de fonction est prévue dès que possible.

Personnes à contacter pour plus de renseignements :

Sur les aspects techniques du poste :

Monsieur Giovanni DERLIQUE, Responsable d'atelier métal :

☎ 02.32.63.34.88

Sur les aspects administratifs du poste :

Monsieur Patrick LE BOUTEILLER, Responsable du service des ressources humaines :

☎ 05.55.29.93.96.

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à adresser par courrier à :

Monsieur le Directeur adjoint de L'Agence du Travail d'Intérêt Général et de l'Insertion
Professionnelle des Personnes Placées Sous Main de Justice
11, rue Louisa Paulin
B.P. 534
19015 TULLE CEDEX

Ou par courriel : Recrutement@riep-justice.fr